



Récidive conduite sous alcool et cannabis

Par **Vins75**, le **03/09/2012 à 14:49**

Bonjour,

J'ai été condamné en 2007 pour conduite sous alcool, puis en 2010 pour conduite sous cannabis. Je me suis fait prendre en août 2012 pour conduite sous alcool et cannabis en récidive légale, je passe au tribunal en octobre avec réquisition du procureur pour contrôle judiciaire... Qu'est-ce que je risque concrètement ?